

MAGNY

2. Bourg - Sud

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - N - Zone naturelle protégée

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation

- Éléments de la trame verte et bleue à protéger
- Arbre
 - Haie
 - Espace boisé classé
 - Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
 - Zone humide

